

#3 Formation Pratique et Évaluation à la Construction de Bâtiment Bioclimatique de Niveau II

Public concerné : tous les métiers de la construction

Prérequis : avoir suivi la formation évaluation intermédiaire et/ou d'avoir déjà utilisé au moins une fois des matériaux de construction dit "bioclimatique"

Durée : 140h

Objectif : Être capable de construire de façon autonome après la formation, un bâtiment bioclimatique (sécurité, murs, planchers, menuiserie et charpente), respectant toutes les règles et recommandations concernant l'implantation du bâtiment.

- Maîtriser toutes les caractéristiques techniques des produits bioclimatiques
- Maîtriser la méthode et les règles de construction et de pose de tous les matériaux abordés durant la formation.

Délai d'accès : Dès réception d'une demande de formation, la durée moyenne estimée pour planifier une session de formation est de 15 jours.

Méthodes mobilisées : La formation est uniquement pratique dispensée sur un chantier appartenant au client formé. Cette partie pratique permet aux stagiaires de manipuler en situation réelle tous les matériaux étudiés durant la formation sous le contrôle et la validation du formateur Honéo, garant de du respect de toutes les étapes de construction.

Méthodes d'évaluation : Régulièrement tout au long de la formation pratique, une évaluation est faite par le formateur pour chaque étape de la construction (sécurité chantier, montage des murs, réalisation des planchers, pose des menuiseries et charpente. Cette évaluation est notée dans un document permettant d'élaborer une synthèse et une analyse chiffrée des résultats.

Accessibilité : Pour toute situation de handicap, merci de bien vouloir contacter notre référent handicap : David Paucot - 06 27 78 33 28 - david@honeo.fr

